



LES GANA'ARCHERS

et

Le Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Ont le plaisir de vous inviter à la



2ème étape de la Division Régionale Excellence Arcs à Poulies

samedi, 12 mai 2018

Horaires :	
9 h 30	Ouverture du greffe
9 h 45	Inspection du matériel
10 h 00	Echauffement de 30min
10 h 30	Début des tirs
	Pause 1 heure

Lieu :
La compétition se déroulera :
Parc de loisirs de l'Equaisière rue Jan et Joël Martel 85710 LA GARNACHE
GPS 46.89314, - 1.838625
Gaël Raballand - Tél : 06 70 55 38 90 mail : gael.raballand@orange.fr

Important :
Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence, avec autorisation parentale signée pour les mineurs.
Tenue d'équipe et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.
Les équipes de clubs sont inscrites pour la saison de DRE et affichées sur le site internet: http://www.arc-paysdelaloire.fr
* possibilité d'ouvrir la compétition en fonction des places disponibles après inscription définitive de tous les archers qualifiés

Récompenses :
Une coupe à la 1ère équipe de chaque catégorie à l'issue de la 3eme étape

Informations :
Restauration sur place possible (galettes saucisses/frites, sandwich, boissons,...)
plan en pièce jointe

Modalités :
Blasons suivant réglementation FFTA
Compétition fermée / Ouverte *

Qualifications :
Rythme de tir en AB/CD
2 fois 6 volées de 6 flèches

Phases éliminatoires et finales:
Suivant réglementation FFTA